



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Vaccins avicoles

Question écrite n° 15361

### Texte de la question

Mme Bénédicte Auzanot attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur l'élevage non industriel de volailles. Depuis 2013, soit maintenant plus de dix ans, éleveurs, amateurs, naisseurs, sélectionneurs de races anciennes de volailles, demandent l'accès aux vaccins avicoles qui ne sont toujours conditionnés qu'en milliers de doses, au seul profit des grands élevages intensifs. Dans ces conditions, toute transition ou émergence de formes d'élevage plus raisonnables, à taille humaine et plus qualitatives, toute préservation des races anciennes de volailles, la biodiversité domestique irremplaçable qu'il faudrait impérieusement conserver pour l'avenir, deviennent de plus en plus inenvisageables sur le plan pratique. Elle lui demande donc ce qu'il compte faire pour que les laboratoires produisent des vaccins pour volailles en petits conditionnements et dosages, à des tarifs cohérents et adaptés.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Bénédicte Auzanot](#)

**Circonscription :** Vaucluse (2<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 15361

**Rubrique :** Élevage

**Ministère interrogé :** Agriculture et souveraineté alimentaire

**Ministère attributaire :** Agriculture et souveraineté alimentaire

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [20 février 2024](#), page 1066

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)